

A M. laire

*celle copie de ma lettre
écrit aux environs
de 1895-1900*

La CHAPELLE des ALOUETTES

Pierre CHATRY
Pharmacien
LES HERBIERS (Vendée)
Téléphone : 50

La chapelle des Alouettes, ainsi appelée du nom de la montagne sur laquelle elle fut édiflée, n'a jamais été un lieu de pèlerinage. Elle eût pu le devenir, elle le fût même devenue, si la pensée qui présida à sa construction n'eût trop tôt rencontré, auprès des pouvoirs publics, une défaveur et une hostilité qui en arrêtaient brusquement la réalisation, lorsque déjà elle touchait à sa fin.

Mais l'histoire de ce monument se rattache trop intimement à l'histoire et aux gloires de la Vendée, pour qu'il ne lui soit pas accordé une modeste place dans la gracieuse galerie de nos pèlerinages vendéens.

C'était en 1823.

La grande épopée militaire et religieuse qui s'était déroulée, aux jours sinistres de la Révolution, avec notre bocage pour théâtre principal et nos pères pour acteurs et pour héros, avait laissé gravés dans les mémoires et dans les coeurs des souvenirs dont les trente années écoulées, depuis les luttes géantes, n'avaient point encore sensiblement affaibli la vivacité.

La digne fille de l'infortuné Louis XVI, Madame la duchesse d'Angoulême, doublement sympathique par ses rares malheurs et ses grandes vertus, traversait la Vendée, au cours d'un voyage, politique avant tout, mais qui du moins lui fournissait l'occasion, désirée et cherchée, de témoigner à la fois son admiration et sa reconnaissance à ce pays par excellence de la fidélité.

Le 18 septembre, elle arrivait aux Herbiers, où les relations de l'époque nous la représentent entourée de toute la noblesse de la contrée et de douze à quinze mille paysans, dont un grand nombre tenaient à la main les mêmes armes - fusils primitifs ou fourches rustiques - avec lesquelles ils avaient accompli de si mémorables prouesses, accourus de toutes parts pour voir et acclamer la fille de leurs anciens rois.

La montagne des Alouettes fut heureusement choisie comme lieu de rendez-vous général, et splendide autant que touchante fut la fête organisée en l'honneur de la vaillante princesse.

Là, son coeur, doucement ému des ardents témoignages d'affection et de respect dont elle était l'objet, en même temps que, sans doute, son regard était sous le charme de ce site incomparable d'où la vue embrasse un horizon si vaste et si animé, et, à ce moment de l'année, si frais et si plein de poésie, son coeur, disons-nous, eut une noble et chrétienne inspiration : élever sur ce sommet majestueux une chapelle commémorative d'un glorieux passé, et qui fût en quelque sorte la consécration religieuse de faits et de souvenirs à jamais inoubliables. Puis elle daignait offrir une somme importante pour sa part contributive à l'érection de ce monument.

Le pieux projet fut aussitôt mis à l'étude par l'éminent architecte chargé d'en établir les plans et devis, et deux ans plus tard, le 18 septembre 1825, jour anniversaire du passage de l'auguste visiteuse, la première pierre de l'édifice était solennellement bénite par Sa Grandeur Mgr Soyer, évêque de Luçon, en présence d'une dame de la cour, officiellement chargée de représenter Madame la Duchesse d'Angoulême, du Préfet de la Vendée....

... du Général commandant le département, et de beaucoup d'officiers vendéens, de nombreux fonctionnaires de tout ordre et d'un grand concours de peuple, attiré cette fois encore de toute la région par une circonstance qui mettait tant de joie en tant de coeurs.

Les travaux furent menés activement, et l'exécution du monument allait répondre pleinement à sa position exceptionnellement heureuse aussi bien qu'à l'idée religieuse et patriotique qu'il devait réaliser.

Voici un abrégé de la description détaillée que nous en trouvons dans un ouvrage du temps.

".... Tout y rappelle le beau gothique des XII^e et XIII^e siècles. Les colonnes du péristyle, groupées autour des deux piliers de la porte, s'unissent en ogive. Devant chacun de ces piliers sont deux statues : l'une, du côté du nord, représente un guerrier du XII^e s., son casque en tête, et la clamyde fleurdéliée par dessus son armure. Une de ses mains est élevée vers le fronton qui représente la Vierge, et l'autre presse sur son coeur la poignée de son épée nue... La statue du pilier opposé représente la Vendée, vêtue en amazone, la visière baissée : elle s'appuie d'une main sur une lance et de l'autre sur un bouclier.

" Ces deux statues sont de grandeur naturelle, ainsi que la Vierge sculptée sur le fronton. Cette dernière est assise sur des nuages ; son Fils est sur ses genoux ; le sourire est sur ses lèvres, et deux anges qui montent vers eux, sont représentés de chaque côté, portant en leurs mains l'étendard des lys...

" L'intérieur est orné de piliers gothiques et de fenêtres en rosaces, de trèfles, de chapiteaux à feuilles d'acanthe ; il est terminé par un autel à la romaine qu'entourent de hautes fenêtres séparées seulement par de légers piliers. Seize colonnes carrées, qui dominent autant de flèches octogones, surmontent ce petit édifice, et une terrasse pavée en mosaïque et fermée par une élégante balustrade, l'environne..."

Le terrain nécessaire à la construction avait été acheté par le Préfet, au nom de la Vendée ; le Conseil général avait alloué à l'oeuvre un crédit de quinze mille francs, en 1825, et un autre de cinq mille francs en 1829. C'était faire du sanctuaire une propriété départementale, et en affirmer en même temps la destination régionale. Ce ne devait pas être, en effet, un simple sanctuaire local, mais un sanctuaire vendéen, et déjà on aimait à lui prédire un avenir où le coeur et la foi trouveraient égale satisfaction. " Que de prières, lisons-nous encore dans un écrit contemporain, que de prières seront faites au pied de cet autel de si illustre origine ! Combien de Vendéens s'y rendront les jours anniversaires de ceux où Madame rendit par sa présence la Vendée si heureuse ! Que de voeux y seront faits à l'Eternel..! Que d'aumônes y seront distribuées en souvenir de l'auguste fondatrice...!"

Mais l'évènement ne devait point justifier ces enthousiastes prévisions.

L'oeuvre allait être terminée, quand éclata la révolution de 1830. Le gouvernement nouveau n'entendait point prêter son concours à une entreprise dont l'origine et la signification étaient comme la condamnation de sa propre origine. Par ordre supérieur, ces travaux furent arrêtés, et il vint même un jour - c'était en 1839 - où l'on put croire que l'édifice allait être stupidement démoli. Il ne fut rien moins qu'une enquête établissant le peu de valeur des matériaux après démolition pour qu'il lui fût fait grâce.

chrétiens et de Vendéens !

Faux !!!
Imagination
d'habitués

Faux !

Ou

Hum.

TRAI

Mais s'il lui était fait grâce, il devait pourtant rester inachevé, et dès lors il était voué d'avance à une détérioration aussi regrettable qu'elle était fatale.

On fit, il est vrai, des démarches pour obtenir qu'il fut classé parmi les monuments historiques de la Vendée ; mais le gouvernement d'alors (1850) refusa de faire droit à cette requête, sous ce prétexte que la chapelle des Alouettes était de date trop récente pour prendre rang parmi les monuments historiques.

Il est vrai aussi que, cette même année, le Conseil général vota quelque argent pour des réparations urgentes ; mais depuis lors rien n'a été fait pour en assurer la conservation, et il est à peine besoin de dire qu'à ce total abandon correspond un délabrement qui, de jour en jour, se fait plus pitoyable.

Pourtant, aux environs de 1873, il sembla un instant que la pauvre chapelle était appelée à voir des jours meilleurs. La France alors se plaisait à entrevoir comme probable et prochaine une nouvelle restauration monarchique, et les tenants de ce régime, toujours nombreux en Vendée, où la mémoire des atrocités révolutionnaires d'autrefois n'est jamais oubliée, conçurent aussitôt le projet de relever le sanctuaire des Alouettes de ses ruines, et d'en faire enfin le monument rêvé par ses fondateurs, sous le vocable de " Notre-Dame de Vendée ". Mais ces espérances s'évanouirent avec les espérances politiques, et il semble bien maintenant qu'elles sont évanouies pour jamais. (?)

Avant d'écrire cette humble monographie, j'ai voulu visiter une fois encore ce qui reste de l'édifice primitif, tel qu'il est plus haut décrit. Combien pénible est l'impression que l'on éprouve, quand, par la pensée, on compare ce qu'il est avec ce qu'il fut, avec surtout avec ce qu'il devait être ! Seules subsistent les murailles, la toiture et la grille monumentale qui ferme l'entrée ; et encore ont-elles subi des dégradations qui les déshonorent. Autel, statues, mosaïque et balustrade ont depuis longtemps disparu. Une malveillance imbécile n'a que trop aidé le temps dans son oeuvre destructrice. Du moins ce qui a résisté jusqu'ici à cette double atteinte paraît-il devoir y résister indéfiniment de façon victorieuse, et cela n'est pas sans causer une autre impression qui atténuerait peut-être la première, s'il était possible que celle-ci fût, même légèrement atténuée.

Au reste l'injure dutemps et des hommes ne saurait faire que ces murs dégradés ne parlent point encore ; Lapidés clamabunt . Pour être demeurée sans gloire, l'humble chapelle ne laisse pas de remplir en partie le rôle auquel elle fut destinée.

Elle continue de rappeler au passant ces temps lointains où nos pères surent si généreusement combattre et mourir pour leurs autels et pour leur foi, et par une association d'idées, hélas ! trop naturelle, l'invite à comparer ce passé, mauvais et glorieux tout ensemble, avec le présent où nous, leurs fils, nous avons à défendre les mêmes intérêts sacrés, d'une autre façon, sans doute, mais avec la même indomptable énergie.

Et dans son muet langage, elle dit à tous : Par plus d'un côté l'heure actuelle ne ressemble que trop à celle d'autrefois. Aujourd'hui comme alors, la bataille qu'on vous livre a votre religion pour enjeu, et ne tient qu'à rien moins qu'à expulser Dieu lui-même de ce pays de France qui fut si longtemps son royaume. Les armes tirées contre vous ne se rougissent plus de votre sang ; mais elles n'ensont que plus perfides et plus redoutables. Plus que jamais, souvenez-vous des aïeux, et que leur exemple soit votre règle. Si la force vous opprime, en haut les coeurs, et ne courbez jamais vos âmes ! Souffrez, mourez, s'il le faut ; mais sachez garder intact et sans souillure votre honneur de chrétiens et de Vendéens !